



### Prévoyance : il est encore temps d'agir collectivement !

Depuis plusieurs semaines, les enseignants du privé sous contrat sont destinataires d'informations nombreuses et parfois contradictoires sur l'avenir de leur régime de prévoyance. Dans ce contexte, le SYNEP-CFE-CGC et le SNFOEP reviennent aux faits.



Le collège Employeur (EPNL), dans son courrier du 16 mars 2026\*, confirme un point majeur : le dispositif actuel de prévoyance est appelé à disparaître au 31 décembre 2026. Dans le même temps, aucune solution alternative n'est aujourd'hui garantie, tant sur le plan juridique que technique. Ce même document renvoie explicitement chaque enseignant à un choix individuel, à travers l'adhésion à l'offre proposée par l'État. Le SYNEP-CFE-CGC et le SNFOEP avaient raison !

Le courrier EPNL\* laisse entendre qu'il serait nécessaire d'adhérer rapidement à l'offre de l'État. Il convient de le dire clairement : rien ne justifie une telle précipitation ! Les enseignants sont aujourd'hui couverts jusqu'au 31 décembre 2026 et aucune urgence ne les contraint à faire un choix immédiat. Sauf à donner des raisons de plus à l'EPNL de se désengager en organisant la sortie progressive d'un système collectif et solidaire, au profit d'une logique individualisée.

Or, ce qui est en jeu dépasse largement une simple évolution technique. Nous rappelons que la prévoyance actuelle constitue un acquis collectif majeur, construit dans la durée et qui garantit un niveau de protection significatif face aux aléas de la vie. Sa disparition entraînerait mécaniquement un affaiblissement de cette protection, une individualisation des risques et, à terme, une accentuation des inégalités entre personnels.

Face à cette situation, il serait illusoire de penser que des démarches isolées ou symboliques (comme une pétition) permettraient d'inverser la tendance. La réalité est simple : sans construction d'un véritable rapport de force, aucune issue favorable ne pourra être obtenue. C'est pourquoi le SYNEP CFE-CGC et le SNFOEP appellent l'ensemble des organisations syndicales à se rassembler sans attendre. A ce jour nos organisations n'ont toujours pas été contactées par les autres syndicats. Pourtant l'heure n'est plus aux postures, ni aux initiatives dispersées, mais à la construction d'une réponse commune, claire et offensive. Si nous ne sommes pas capables de nous unir sur un enjeu aussi fondamental, alors nous prendrons collectivement la responsabilité de laisser disparaître un acquis essentiel pour les enseignants.

Nous appelons les enseignants à s'informer pleinement, à prendre le temps de comprendre les enjeux et à ne pas se laisser enfermer dans des choix individuels présentés comme inévitables. Il est essentiel d'échanger dans les établissements et de se rapprocher des organisations syndicales afin de construire les conditions d'une mobilisation à la hauteur de l'enjeu.



**La prévoyance des enseignants ne se défendra pas seule.  
Elle ne pourra être préservée que par une mobilisation  
collective, lucide et déterminée !**



[synep@synep.org](mailto:synep@synep.org)

[secretariat@fo-enseignement-prive.org](mailto:secretariat@fo-enseignement-prive.org)

\*Nous invitons chaque enseignant à prendre connaissance directement du courrier employeur EPNL :  
[https://www.synep.org/cepnl\\_evolution\\_prevoyance\\_enseignants\\_2026\\_03\\_16.pdf](https://www.synep.org/cepnl_evolution_prevoyance_enseignants_2026_03_16.pdf)

Communiqué du 25 mars 2026

1/2

### **Fuite de données à l'Éducation nationale : les personnels encore exposés !**

Nouvel épisode préoccupant pour les personnels de l'Éducation nationale car le ministère a reconnu, le 23 mars, qu'une cyberattaque survenue le 15 mars a conduit au piratage des données personnelles d'environ 243 000 agents, en grande majorité des enseignants.

Les informations concernées sont loin d'être anodines : noms, prénoms, adresses postales, numéros de téléphone, ainsi que des périodes d'absence (sans mention du motif). Ces données provenaient de l'application de gestion des ressources humaines « Compas », utilisée notamment pour le suivi des enseignants stagiaires. Les coordonnées professionnelles de certains tuteurs figurent également parmi les éléments compromis.

Plus inquiétant encore, un échantillon de ces données circule déjà sur des plateformes de revente en ligne, diffusé par un groupe se faisant appeler « Hexdex ». Si le ministère assure avoir réagi en suspendant l'accès à l'outil et en saisissant les autorités compétentes (ANSSI, CNIL), le mal est fait : des milliers de personnels voient aujourd'hui leurs données personnelles potentiellement exposées.

Dans le même temps, une autre attaque a visé le système de gestion de l'enseignement catholique, concernant cette fois près de 1,5 million de personnes. Même si les deux bases sont distinctes, cette succession d'incidents interroge sérieusement sur la sécurité globale des systèmes d'information.

Pour le SYNEP CFE-CGC, cette situation est inadmissible : en effet, les personnels n'ont pas à subir les conséquences de failles dans des systèmes dont ils ne maîtrisent ni la conception ni la gestion. A l'heure où l'on exige toujours plus de démarches numériques, la question de la protection des données ne peut plus être traitée comme un sujet secondaire.

Au-delà des annonces, nous attendons des actes concrets comme des garanties sur la sécurisation réelle des outils utilisés au quotidien, une information claire et individualisée des personnels concernés et des mesures de prévention efficaces pour éviter que ce type d'incident ne se reproduise.

Les enseignants et personnels de l'Éducation nationale manipulent des données sensibles, parfois même concernant les élèves et leurs familles. Il est donc impératif que l'État soit exemplaire dans la protection des informations qu'il collecte.

**Le SYNEP CFE-CGC restera particulièrement vigilant sur ce dossier car la confiance numérique ne se décrète pas : elle se construit, et surtout, elle se protège !**

**Sylvie TUROWSKI**